

REGLEMENT DE LA LOCATION DE LA GARDERIE

- 1 - La salle ne peut accueillir plus de 30 personnes.
- 2 - Les mineurs ne peuvent pas louer la garderie.
- 3- **Il est strictement interdit de fumer dans la salle.**
- 4 - Des toilettes sont mises à la disposition des locataires (dans la cour de récréation de derrière). – **Les toilettes sont à nettoyer.**
- 5-Le matériel (chaises...) doit être nettoyé et rangé de la même manière qu'à la remise des clés.
- 6 - **Il est strictement interdit d'utiliser les jeux de l'école.– En cas d'accident dans la salle, la responsabilité de l'OGEC MONTFORT ne pourra être engagée.**
- 7 - La **salle doit être nettoyée et rendue aussi propre qu'à la remise des clés.**
- 8 - **Il est formellement interdit de stationner les véhicules dans la cour.**
- 9 - Les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'école.
- 10- A la remise des clés, un chèque de caution respectivement de 500€ (200 € de ménage et 300 € de détérioration) vous sera demandé, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile valide au moment de la location.

La caution vous sera restituée sous quinzaine sauf si une des conditions énumérées ci-dessus n'est pas respectée.

Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension et nous vous en remercions par avance.